

# ENQUÊTE SUR LA GÉNÉRALISATION DU TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

**AUPRÈS DU GRAND PUBLIC**



**JUILLET 2024**

## **Périmètre de l'enquête**

Au vu de l'évolution récente de la réglementation en matière de tri à la source des biodéchets pour les particuliers, France Nature Environnement Occitanie-Méditerranée à souhaiter interroger le grand public sur ses pratiques de tri. Les particuliers des départements du Gard, de la Lozère, de l'Hérault, de l'Aude et des Pyrénées Orientales ont donc été interrogés sur leurs pratiques de tri des biodéchets à leur domicile.

## **Matériels et méthodes**

### **L'élaboration**

- o Un travail mené en étroite collaboration avec nos partenaires de l'ADEME, de l'ORDECO et du RCCO pour plus de précision et de complétude.
- o Un questionnaire en ligne pratique, rapide et détaillé permettant de connaître les habitudes de tri et les solutions utilisées par le grand public.
- o Une diffusion diversifiée (emails, réseaux sociaux, QR code, flyers, bouche-à-oreille) pour toucher un grand nombre de particuliers.
- o Une phase de pré-tests entre le 4 et le 10 juin 2024 pour parfaire le questionnaire.
- o Un questionnaire en ligne complété par des entretiens semi-directifs apportant plus de précisions sur la gestion des biodéchets par les répondants.

### **Le recueil des données**

- o Les réponses au questionnaire en ligne ont été enregistrées entre le 12 juin 2024 et le 2 juillet 2024.
- o Les entretiens semi-directifs ont été réalisés entre le 18 juin 2024 et le 3 juillet 2024.
- o 300 particuliers ont répondu au questionnaire en ligne.
- o 16 entretiens semi-directifs ont été réalisés.



## LE PROFIL DES RÉPONDANTS

### CARACTÉRISTIQUES DES SONDÉS

- Des répondants de 15 à + de 75 ans
- De toute catégorie socioprofessionnelle
- Des résidents des 5 départements d'étude (dont 69% de l'Hérault)

➔ *Attention ! Cette enquête n'est pas représentative de la population d'étude*

### LOCALISATION DES RÉPONDANTS

#### 🌟 LOCALISATION EN MILIEU URBAIN

**57%** des répondants résident en milieu urbain

#### 🌟 LOCALISATION SUR LE LITTORAL

**14%** des répondants résident sur le littoral

#### 🌟 LOCALISATION EN MONTAGNE

**7%** des répondants résident en montagne

## LES RÉSULTATS



**73%** des répondants ont mis en place le tri à la source des biodéchets



Le composteur personnel est la solution de valorisation des biodéchets la plus plébiscitée par le grand public

### Les critères de sélection des solutions de tri des biodéchets

- Praticité
- Facilité
- La plus adaptée
- Le plus simple et la plus adaptée
- C'était la seule envisageable dans la commune

## L'ÉVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION

**64%** des particuliers sondés étaient informés de l'évolution de la réglementation au 1er janvier 2024

**90%** des particuliers ayant mis en place le tri à la source des biodéchets à leur domicile l'avait fait avant janvier 2024

## LA DISPONIBILITÉ DE SOLUTIONS DE TRI

**50%** des particuliers sondés ne sont pas informés sur les solutions de tri des biodéchets disponibles près de chez eux

➔ *+ De 85% des répondants ne faisant pas le tri à la source des biodéchets souhaiteraient le mettre en place*



## LES RÉSULTATS

### LES FACTEURS FAVORISANT

Certains facteurs comme le type de commune (rurale ou urbaine), le milieu (montagnard ou littoral) ou encore la mise à disposition de solutions de tri par les collectivités ont été examinés afin de déterminer leur possible corrélation avec la mise en place du tri à la source des biodéchets chez les particuliers.

#### LE TYPE DE COMMUNE

**100%** des répondants résidant **en montagne** font le tri des biodéchets contre 66% pour les répondants situés sur le littoral

#### LE TYPE DE MILIEU

**90%** des répondants résidant en **milieu rural** font le tri des biodéchets contre 67% pour les répondants situés en milieu urbain

#### LA DISPONIBILITÉ DE SOLUTIONS

**84%** des répondants résidant dans une **collectivité proposant des solutions de tri** des biodéchets pratiquent ce tri contre 58% pour les répondants n'ayant pas de solutions à leur disposition

*Facteurs significativement favorisant sur la mise en place du tri à la source des biodéchets sur l'échantillon considéré*

## LES PRATIQUES

- 1** Les particuliers ayant mis en place un système de compostage n'ont généralement **pas suivi de formation** ou bien des auto-formations courtes
- 2** Certains particuliers combinent **plusieurs solutions de tri** ou valorisation des biodéchets (poules et compostage ou compostage et collecte ou encore lombricomposteur et compostage partagé)
- 3** La mise en place du tri des biodéchets vient le plus souvent de **démarches personnelles**



## LES FREINS

- 1** De nombreux répondants ne font pas le tri à la source des biodéchets par **manque de solutions** à leur disposition
- 2** Certains répondants n'effectuent pas le tri à la source des biodéchets par **manque d'informations** et de connaissances sur le sujet
- 3** Les solutions proposées peuvent être **trop loin** du domicile



## MADAME L. (GARD)

Madame L. réside dans un appartement situé au sein d'une école. À son arrivée, elle et son mari ont discuté avec l'administration de l'école pour installer un composteur dans la cour. Grâce aux dons de composteurs par la mairie, cette installation a pu se concrétiser. Actuellement, les déchets et restes des cuisines de l'école y sont déposés en plus des biodéchets de Mme L et son mari, qui en assurent la gestion. Le compost produit est utilisé par les élèves de l'école pour le jardinage.

Madame L. pratique le compostage depuis toujours et dans son logement actuel depuis 11 ans. Elle souligne l'importance de continuer à sensibiliser le public à cette pratique.

## MONSIEUR D. (HÉRAULT)

Monsieur D. habite en appartement et fait le tri à la source des biodéchets depuis 5 ans. Ses biodéchets sont déposés dans un composteur partagé mis en place par la ville et géré par une association de quartier. Le compost produit est par la suite redistribué aux membres de cette association. Le composteur se trouve à 8 min à pied (4 min à vélo) de son domicile. Monsieur D. et sa compagne ont également mis en place un lombricomposteur il y a quelques années. Le couple est plutôt satisfait des solutions utilisées même si l'utilisation du lombricomposteur demande un certain savoir-faire.

## MONSIEUR D. (AUDE)

Monsieur D. habite en maison et fait le tri à la source de ses biodéchets depuis environ 15 ans. Il a initié ce tri dans le but d'exclure ses déchets des filières traditionnelles de gestion et de les valoriser de manière plus écologique. Il possède un composteur personnel installé dans son jardin, et le compost produit est utilisé pour ses plantes. De plus, la tonte de la pelouse est utilisée pour le paillage, et la coupe de bois est stockée pour être utilisée dans le barbecue et la cheminée. Le tri des biodéchets a également été mis en place au niveau de la restauration collective de son lieu de travail. Le conseil municipal de sa ville commence seulement à se pencher sur la question des biodéchets et pour l'instant aucune solution n'est proposée.

**“Beaucoup de gens ne se donnent même pas la peine de faire le tri sélectif. Il faut faire de la sensibilisation auprès des jeunes pour espérer voir changer durablement les pratiques pour les générations à venir.”**



# VERS LA MISE EN PLACE DU TRI DES BIODÉCHETS

## MADAME G. (HÉRAULT)

Madame G. habite une maison de village sans jardin. Elle ne fait pas le tri à la source des biodéchets car le point d'apport volontaire le plus proche de chez elle se trouve à 10-15min à pied de son domicile. Auparavant, Madame G. habitait sur une commune où elle bénéficiait d'une collecte en porte à porte. Cependant, les bacs mis à disposition avaient une contenance trop faible et la fréquence de collecte n'était pas assez élevée, ce qui engendrait des désagréments (présence de nuisibles).

**« Le point d'apport volontaire de biodéchets n'est pas assez près. Pendant les périodes chaudes, le stockage des biodéchets attire les moucherons/mouches et peut sentir mauvais. »**

## MONSIEUR P. (PYRÉNÉES ORIENTALES)

Monsieur P. habite en appartement dans une résidence avec très peu d'espaces verts et sa commune ne propose aucune solution de tri des biodéchets. Le tri sélectif n'est pas mis en place dans la résidence. Monsieur P. aimerait avoir accès à des solutions de collecte ou de valorisation afin de pouvoir valoriser ses biodéchets d'une part et d'autre part parce qu'il est sensibilisé aux problématiques environnementales. Depuis quelques semaines il porte donc ses biodéchets chez sa compagne qui, elle, a un jardin avec un composteur depuis plusieurs années.

### Espace commentaires des répondants

- "Pour que les gens se sentent concernés, il faut que les services de collecte proposés soient faciles et non contraignants."
- "La généralisation du tri à la source des biodéchets reste théorique. Aucun composteur n'est disponible autour de chez nous."
- "J'ai la chance d'avoir un composteur individuel, ayant une maison avec un jardin. J'utilise la collecte pour les déchets non compostables."
- "Gros retard des collectivités, manque de budget aussi bien sur les matériels que la communication. Difficultés sur les solutions collectives."
- "Une information sur la destination et le traitement des déchets en général mériterait d'être diffusée périodiquement."
- "Besoin de plus de solutions de tri sur le campus universitaire pour motiver les étudiants"
- "Comme d'habitude, changer les mentalités demandera du temps !"
- "Commune hermétique à l'environnement !"
- "Ça progresse lentement !!!"

*Les résultats détaillés de cette enquête sont disponibles dans le rapport ["Enquête sur l'effectivité de la généralisation du tri à la source des biodéchets - Grand public"](#)*